

## REGLEMENT DU CONCOURS START-TO-SMART

1. Le concours « start-to-smart » est organisé par la SA Mercedes-Benz Belgium Luxembourg, Avenue du Péage 68, 1200 Bruxelles (ci-après dénommée « Mercedes-Benz BeLux »).
2. Le concours est organisé et uniquement valable en Belgique pour les personnes âgées de min. 18 ans ayant leur permis de conduire, domiciliées en Belgique et ayant participé à la « start-to-smart experience ».
3. Une seule participation par personne sera prise en compte.
4. Le concours se déroule du 20 juin 2015 au 26 septembre 2015, à 19h00, la date de la dernière participation possible à la « start-to-smart experience ».
5. Les participants doivent s'inscrire et participer à la « start-to-smart experience », un circuit ludique au volant de la smart fortwo ou forfour. Tout au long de ce parcours, le participant devra réaliser des « épreuves », telles que répondre à des questions, réaliser des manœuvres ou des actions chronométrées.  
Un classement des participants sera effectué sur base du temps mis pour réaliser les épreuves et de leur degré de réussite. Le gagnant sera le participant ayant le mieux réussi les épreuves et dans le meilleur temps.
6. Les inscriptions qui contiennent des informations incorrectes, sont automatiquement exclues du concours.
7. Toute communication relative au concours autre que celle qui sera à la disposition du public par les canaux sélectionnés par Mercedes-Benz BeLux, sera exclue.
8. Les gagnants seront avertis personnellement par Mercedes-Benz BeLux.
9. Plusieurs prix seront distribués.  
Par date, le participant ayant réalisé le meilleur parcours en smart fortwo recevra un week-end en smart fortwo.  
Par date, le participant ayant réalisé le meilleur parcours en smart forfour recevra un week-end en smart forfour.  
A l'issue de la tournée « start-to-smart », le participant ayant réalisé le meilleur parcours parmi tous les participants en smart fortwo recevra un week-end à Rome pour 2 personnes.  
A l'issue de la tournée « start-to-smart », le participant ayant réalisé le meilleur parcours parmi tous les participants en smart forfour recevra un week-end pour 4 personnes dans le plus chouette parc d'attractions de Paris.  
Les dates pour ces week-ends pourront être choisies par les gagnants parmi un choix de dates données par Mercedes-Benz BeLux et ce avant le 31.12.2015.
10. La participation au présent concours est interdite aux membres du personnel de Mercedes-Benz BeLux et aux membres du personnel Secondfloor Sprl.
11. Le prix est strictement personnel et non transmissible.
12. Le prix ne peut être échangé entièrement ou partiellement contre de l'argent comptant ou de quelque autre manière que ce soit.
13. Aucune communication de quelque nature qu'elle soit ne sera effectuée concernant le présent concours. Le règlement peut être consulté sur place pendant le concours ou sur le site web [www.smart.com/be/fr/news/SummerTour.html](http://www.smart.com/be/fr/news/SummerTour.html).
14. Les organisateurs du présent concours déclinent toute responsabilité si le concours devait être modifié ou annulé pour toute cause indépendante de leur volonté
15. Pour tout ce qui n'est pas prévu par le présent règlement, les organisateurs peuvent prendre toute mesure nécessaire pour que le concours se déroule au mieux.
16. La participation à ce concours implique l'acceptation inconditionnelle du présent règlement.
17. La nullité d'une disposition du présent règlement n'entraîne pas la nullité du règlement du concours.
18. Tous litiges éventuels seront de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles.

# REGLEMENT DU CONCOURS START-TO-SMART